

Pauvreté et niveau de vie de la population rurale en Tunisie

Riadh Béchir

*Laboratoire d'Economie et Sociétés Rurales, Institut des Régions Arides Médenine, Tunisie
Unité de recherche Entreprise - Economie – Environnement, Institut Supérieur de Gestion Gabès, Tunisie*

La Tunisie connaît depuis des années une importante croissance économique accompagnée d'une réduction remarquable de la pauvreté, ce qui a permis d'améliorer les conditions de vie de la population. Elle est, en effet, l'un des pays arabes où le taux de pauvreté est le plus bas.

L'étude du phénomène de la pauvreté repose sur des différentes enquêtes socioéconomiques faites tous les cinq ans par l'Institut National Tunisien de la Statistique (INS). Les chiffres ressortant des ces enquêtes nous montrent que le nombre de pauvres a connu une baisse relativement accélérée passant de 823 000 en 1980 à 376 000 en 2005¹.

En général et selon les résultats de l'INS, la pauvreté est un phénomène urbain en Tunisie et ce sans tenir compte des estimations des années 1980 et 2005 où le taux de pauvreté rural est supérieur à celui urbain, tandis que les estimations de la Banque Mondiale montrent toujours que la pauvreté en Tunisie est un phénomène rural. Ces deux approches utilisent la même définition des besoins nutritionnels et caloriques de base en termes physiques, mais elles diffèrent dans l'estimation des seuils de pauvreté alimentaire et des dépenses non alimentaires qui y sont liées pour les zones rurales et urbaines (Ayadi M. et al, 2005).

Entre 1975 et 2005, le taux de pauvreté en milieu rural a reculé de 11%, le nombre des pauvres ayant même diminué pour cette même période de 52 % (Cf. Tableau 1).

¹ La méthode utilisée par l'INS en 2005 se fonde sur des données actualisées et sur l'utilisation d'une même population de référence pour évaluer le seuil de pauvreté dans le deux milieux urbain et rural au lieu de deux populations utilisé avant 2005. Cette nouvelle méthode utilise « les besoins recommandés » en calories pour fixer le seuil de pauvreté en matière d'alimentation. Le niveau de ces besoins recommandés dépasse les besoins minimum utilisés par l'ancienne méthode, il est de 2213 calories tandis que il est 1807 calories pour l'ancienne méthode. Selon les normes de l'INS, toute personne gagnant moins de 400 dinars par an est considérée comme vivant en dessous du seuil de pauvreté (INS, 2005).

Tableau 1: Evolution du taux de pauvreté en milieu rural et urbain en Tunisie

	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Seuil de pauvreté (DT)	64	91	147	222	292	351	400
Milieu rural (DT)	43	60	95	139	181	221	378
Milieu urbain (DT)	87	120	190	278	362	428	429
Nombre Total des pauvres (en milliers)	1223	823	554	544	559	399	376
Milieu rural	523	430	229	190	170	103	248
Taux de pauvreté (en%)	22	12.9	7.7	6.7	6.2	4.2	3.8
Milieu urbain	26.5	11.8	8.4	7.3	7.1	4.9	1.9
Milieu rural	18	14.1	7	5.7	4.9	2.9	7.1

Source : INS

Si on tient compte du revenu des ménages, le milieu rural conserve son retard tel que le révèlent les dépenses par personne et par année (DPA). Ainsi malgré une croissance forte des dépenses des ménages en zones rurales qui a atteint 5% entre 1990 et 1995, 8.3% entre 1995 et 2000, 6.1% entre 2000 et 2005, les niveaux de dépense restent nettement inférieurs à celui des ménages urbains (Cf. Tableau 2).

Tableau 2 : Evolution de la dépense annuelle moyenne par personne DPA entre 1975 et 2005 en Tunisie (prix courants)

Milieu	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Rural	106	157	294	460	581	864	1161
Urbain	192	332	619	890	1209	1604	2171
Total	147	248	471	716	966	1329	1820

Source : INS

S'agissant du degré des inégalités dans la distribution des revenus qui est calculé par l'indice de Gini, on remarque selon le tableau 3 qu'entre 1980 et 2005, la répartition des dépenses est de moins en moins inégalitaire passant de 43% à 41% où cet indice de Gini s'est maintenu aux environs de 0.4, et qu'une légère concentration des revenus est observable.

Pour la période entre 1990 et 2005, selon cet indice, on remarque une accentuation des inégalités et disparités entre les catégories sociales passant au milieu rural de 35.4% à 36.9% en 2005. Notons ici que l'enquête nationale sur les dépenses, la consommation et le niveau de vie des ménages de 2005 a soutenu qu'il y a une forte augmentation de la classe moyenne qui dépense entre 585 et 4000 dinars par an représentant ainsi 81,1% de la population, contre 77,6 % en 2000.

Tableau 3 : Evolution de l'indice de Gini en Tunisie entre 1980 et 2005

Milieu	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Urbain	0.396	0.411	0.374	0.389	0.391	0.395
Rural	0.375	0.364	0.354	0.353	0.358	0.369
Total	0.430	0.434	0.401	0.417	0.409	0.414

Source : INS

Le milieu rural en Tunisie a connu des profondes mutations ce qui a permis de rattraper le retard de ce milieu par rapport au milieu urbain et d'inscrire la population rurale tunisienne dans la dynamique du développement. Toutefois beaucoup reste encore à faire pour diminuer le taux de pauvreté surtout pour le Centre-Ouest du pays où la dépense annuelle par personne dans cette région est la plus faible par rapport aux autres régions du pays (pour toutes les enquêtes réalisées on observe des dépenses annuelles par personne de 103 dinars en 1975 à 1138 dinars en 2005).

Même chose pour le taux de pauvreté où cette zone est marquée par le taux le plus élevé en Tunisie (de 19.7% en 1980 à 12.8% en 2005) (Cf. Tableau 4).

Tableau 4 : Evolution du taux de pauvreté régional en Tunisie entre 1980 et 2005 (%)

Région ²	1980	1990	2005
Grand Tunis	6.3	4.2	1.4
Nord Est	11.5	4.5	2.7
Nord Ouest	17.6	10.2	3.1
Centre ouest	19.7	13.3	12.8
Centre Est	12.9	4.4	1.2
Sud	10.6	8.1	Sud Est ; 3.8 Sud Ouest ; 5.5
Total	12.9	6.7	3.8

Source : INS

Notons ici que les politiques mises en œuvre par la Tunisie pour éradiquer la pauvreté révèlent sur une approche multidimensionnelle se traduisant par la prise en compte des paramètres d'ordre géographique, social et économique (Hamza N., *Modèles de politiques sociales : les enseignements de l'expérience tunisienne*, Nations Unies 2002) :

- **L'approche géographique de la pauvreté** : Elle se traduit par l'identification des zones urbaines et surtout rurales vulnérables, où il s'agit de prendre en considération les critères d'accès à la santé, à l'éducation, à l'eau potable, à l'électricité, au logement et à l'emploi. Dans ce contexte, la Tunisie a réussi d'atteindre des importants résultats en matière d'accès à ces indicateurs du développement.

Tableau 5 : Evolution de taux des populations ayant accès à l'eau de robinet en Tunisie (%)

	1994	2003	2005	2007
Milieu communal	35.3	97.7	98.3	98.6
Milieu non communal	25.1	38.8	53	54.1
Total	7.1	78.8	84.1	84.8

Source : INS

- **L'approche sociale de la pauvreté** : Elle tient compte des sources de revenu des familles, pour cela des programmes nationaux d'aide aux familles nécessiteuses ont été mise en place et intéressant les familles qui ont besoin à l'aide sociale.
- **L'approche économique de la pauvreté** : Elle se montre sous plusieurs aspects tel que la privation d'emploi et le phénomène d'absence totale ou quasi-totale du revenus où l'Etat intervient par exemple par l'encouragement et la facilité d'accès aux crédits pour réaliser des micro-projets, la formation professionnelle, le recyclage de la main d'œuvre et ce dans un but de diminuer le taux du chômage.

² Grand Tunis : Les gouvernorats de Tunis, Ariana, Ben Arous, Manouba.
 Le Nord Est : Les gouvernorats de Nabeul, Bizerte et Zaghouan.
 Le Nord Ouest : Les gouvernorats de Béja, Jendouba, Le Kef, Siliana
 Le Centre Ouest : Les gouvernorats de Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid.
 Le Centre Est : Les gouvernorats de Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax
 Le Sud Ouest : Les gouvernorats de Tozeur, Kebili, Gafsa.
 Le sud Est : Les gouvernorats de Gabes, Médenine et Tataouine.



Le CIHEAM a été créé, à l'initiative conjointe de l'OCDE et du Conseil de l'Europe, le 21 mai 1962.

C'est une organisation intergouvernementale qui réunit aujourd'hui treize Etats membres du bassin méditerranéen (Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie).

Le CIHEAM se structure autour d'un secrétariat général situé à Paris et de quatre Instituts agronomiques méditerranéens (Bari, Chania, Montpellier et Saragosse).

Avec au cœur de sa mission de coopération trois grandes activités complémentaires (formations spécialisées post-universitaires, recherches en réseau et animation du débat politique régional), le CIHEAM s'est progressivement imposé comme une référence dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et du développement rural durable en Méditerranée.

A propos de l'Observatoire du CIHEAM

L'Observatoire méditerranéen du CIHEAM est un instrument d'analyse et de débat sur l'agriculture, le monde rural et l'alimentation en Méditerranée.

Les propos tenus dans les notes d'alerte et les notes d'analyse qui y sont publiées engagent la responsabilité de leurs auteurs, et en aucun cas celle du CIHEAM.

www.ciheam.org